



NAO 2026-2027

Toulouse
le 19 mars 2026

DES PROGRÈS MAIS ENCORE LOIN DU COMPTE !



**Airbus
UES**

La seconde réunion de négociation de la politique salariale pour l'UES se tenait le 18 mars 2026. Retrouvez les revendications de la **CFE-CGC** suite aux nouvelles propositions de la Direction.

PROPOSITIONS DIRECTION R2			BUDGETS	BUDGET GESTION DE CARRIÈRE
Non Cadres	B3 à E10	2.2%	0.8% d'AG au 01/07/2026 1.2% d'AI au 01/09/2026 avec AI mini de 30€	0,2 % du 01.07.2026 au 30.06.2027. Un budget gestion de carrière fusionné pour l'ensemble des salariés
Cadres	F11 à H15		2.0% d'AI au 01/09/2026 avec AI mini de 100€	
	H16		2.0% d'AI au 01/09/2026 avec AI mini de 120€	



**La CFE-CGC obtient une progression du budget de +0.4%,
mais le compte n'y est pas.**

Malgré une dynamique positive, l'enveloppe globale proposée est insuffisante. La **CFE-CGC** demande aussi que **les dates d'application soient alignées au 1er juillet 2026 et que l'ensemble des mécanismes de distribution soient améliorés.**

La **CFE-CGC** revendique une politique salariale **simplifiée et responsable**.
Notre vision est claire:

- **Responsabilité:** Simplifier les mécanismes pour redonner du pouvoir de décision aux managers.
- **Équité:** Garantir et sécuriser un équilibre strict Hommes/Femmes et entre les + et les - de 50 ans.
- **Transparence:** Placer le manager au cœur du dispositif pour une reconnaissance réelle de l'engagement.

Valoriser. Sécuriser. C'est notre engagement pour votre carrière.

[Retrouvez le détail des revendications au verso](#)



**Prochaine réunion de négociation, lundi 23 mars. En attendant, vos
représentants restent à votre disposition**

La CFE-CGC continue de soutenir fermement ses revendications, organisées comme suit :

POLITIQUE SALARIALE

- **Augmentation du niveau global:** Airbus doit rester le leader du secteur aéronautique, et ses ambitions nécessitent des actes concrets.
- **Avancement des dates d'application des AI:** au 1er juillet 2026.
- **AG Non-Cadres :** réévaluation de l'AG au niveau de l'inflation et demande d'une mesure talon en l'absence d'attribution d'une AI.
- **Évolution des AI mini :** Non-Cadres 40€, Cadres 110€ et BIV 140€.
- **Clause de révision:** Compte tenu du contexte géopolitique actuel, demande d'une clause de révision en cas de dérapage durable de l'inflation permettant d'ajouter une éventuelle mesure d'adaptation.

GESTION DE CARRIÈRE ET ÉQUITÉ

- **Maintien de trois budgets gestion de carrière distincts:** Un budget par catégorie pour garantir une transparence maximale de leur utilisation. Ces budgets doivent couvrir les promotions et l'accompagnement des évolutions vers un emploi de même niveau conformément au cadrage défini dans l'accord groupe signé le 6 mars 2026.
- **Transparence des budgets gestion de carrière:** demande d'avoir de façon pérenne deux points d'étape, un intermédiaire et un final avant la fin du mois de septembre.
- **Équilibrage des budgets gestion de carrière:** Définir un niveau en adéquation avec le besoin par catégorie.
- **Arrêt du recours exclusif au *Comparatio*:** Cesser d'utiliser le *Comparatio* comme critère d'arbitrage dans l'attribution des AI, mécanisme défavorable à la reconnaissance des parcours de carrière et de l'expertise acquise sur le long terme.
- **Équilibre intergénérationnel:** Un taux de distribution identique entre les plus et moins de 50 ans associé à l'arrêt du recours au *comparatio* constituent les mécanismes en faveur de cet équilibre.
- **Taux de distribution:** Pas de taux de distribution imposé en dehors du cadre contractuel ou contractualisation d'un taux de distribution pour les cadres de 80% minimum.
- **Absence d'AI 2 ans de suite:** Demande d'un entretien systématique entre manager et collaborateur, et d'un indicateur lors de la transparence.

CLARIFICATION DE LA CLASSIFICATION

- **Gel de la mesure d'évolution des classifications au poste :** La **CFE-CGC** a demandé le dégel des promotions sans changement de poste dès lors que les activités évoluent de manière significative et pérenne.

**La CFE-CGC reconduit avec force ses revendications.
Pas de performance industrielle sans performance sociale.**

Il y a tant de choses
qui nous réunissent

